

La taxe de séjour est destinée à améliorer l'attractivité de la destination Vallée de la Dordogne et est intégralement consacrée à financer les services d'accueil, d'information et de promotion

TARIFS 2019

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2019

Catégories d'hébergement	CAUVALDOR (Lot) taxe départementale 10% incluse
Palaces	4,40
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,30
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	1,21
Hôtels de tourisme 3*, résidence de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	0,99
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5 *	0,77
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1, 2 et 3*, chambres d'hôtes	0,77
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacement dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,61
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes,	0,22
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	Tarif par personne et par nuit 5,5 % du coût de la nuitée plafonné à 2,53 €
<i>(taux applicable sur le coût de la nuit par personne hors taxe)</i>	

Exonérations obligatoires :

les mineurs (- de 18 ans)

les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune //

les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1,50 €/nuit



Pour toute information :

Régisseur principal : Christine TERLIZZI – 05 65 33 22 06

Régisseur adjoint : Isabelle DUPRET – 05 65 33 22 04

Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne

Régie taxe de séjour

13 avenue François de Maynard - 46400 SAINT-CERE

05 65 33 22 04 - taxesejour.valleedordogne@gmail.com